



Développement des énergies renouvelables citoyennes

Vous êtes porteur de projet dans les énergies renouvelables citoyennes ? Vous souhaitez des informations pour installer des panneaux solaires ? Le Parc vous donne les informations utiles et vous aiguille vers les structures partenaires compétentes.

SE MOBILISER DANS DES PROJETS COLLECTIFS

L'investissement citoyen dans les énergies renouvelables permet d'appréhender et de gérer l'énergie renouvelable comme un bien commun, à contre courant d'un marché de l'énergie libéralisé et largement monétarisé. Vous avez la possibilité d'entrer dans la gouvernance de projets d'énergie renouvelable d'envergure pour garantir un déploiement respectueux des énergies renouvelables, en faveur du territoire et de ses habitants.

Associations ou groupes de citoyens, le Parc vous aide à identifier puis investir dans des centrales solaires photovoltaïques en toiture ou au sol, dans l'énergie éolienne, la méthanisation ou dans la chaleur renouvelable : solaire thermique, bois énergie, géothermie. Vous pouvez bénéficier d'un soutien technique, juridique stratégique pour mener à bien votre projet.

Le Parc est également associé au réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire et Énergies Partagées Centre. Il peut faire bénéficier ses collectifs d'informations ou de formations proposées par ces organismes.

Chacun peut aussi contribuer à son niveau, et dans un projet qui lui ressemble, près de chez lui, en se rapprochant d'[Énergie citoyenne en Rabelaisie \(37\)](#), de PEPS (Projets d'Énergies Participatives en Saumurois) et du collectif [energie.citoyenne.la \[at\] outlook.fr](mailto:energie.citoyenne.la@outlook.fr) (Cowatt Loire Authion) (49).

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur le photovoltaïque, consultez nos fiches techniques ou la feuille de route sur les projets solaires au sol, en bas de cette page.



DES INTERLOCUTEURS POUR VOUS AIDER

Vous êtes intéressés par les énergies renouvelables ? Des promoteurs vous appellent régulièrement ?

Si vous recherchez de l'information pour un projet individuel, [l'Agence Locale de l'Energie et du climat d'Indre et Loire \(ALEC 37\)](#) ou l'association [Alisée en Maine et Loire](#) seront de bon conseil.

Le [cadastre solaire du Maine-et-Loire](#), porté par le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (Siéml) peut également vous renseigner sur les potentialités photovoltaïques de votre toiture.

OÙ INSTALLER DU PHOTOVOLTAÏQUE ?

Sur des toits

Les projets photovoltaïques en toiture ou sur des ombrières de parkings sont faciles et rapides à mettre en œuvre, quand on

dispose des bons outils... et des bons sites ! Les projets de construction de bâtiments (publics, industriels, agricoles ou chez les particuliers) sont intéressants, dans la mesure où ils intègrent dès le départ les critères d'installation de panneaux photovoltaïques (exposition, orientation, surcharge supportée par la charpente...).

Pour que votre installation soit rentable, il est conseillé que les toitures aient une surface comprise entre 250 et 700 m². Au-delà, jusqu'à 2020 ou 2021, les projets entrent dans une procédure d'appel d'offres nationale qui complexifie la démarche.

Le Parc vous propose une fiche permettant d'identifier des sites pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques en toiture.

La société citoyenne ligérienne Cowatt développe aussi des outils pour identifier des toitures solaires de petite taille (inférieurs à 36 kWc). La rentabilité des sites varie rapidement. Une fiche élaborée en 2018, propose d'évaluer la rentabilité des projets solaires en toiture. Elle n'est qu'indicative car les prix des panneaux diminuent alors que le tarif d'achat se maintient depuis lors.



Au sol

Les centrales solaires au sol peuvent être développées sur d'anciens terrains ayant servi de décharges ou des friches industrielles.

En partenariat avec des organismes publics, des collectivités, des bureaux d'études et les services de l'État, le Parc a réalisé une feuille de route solaire au sol pour vous guider. Elle est à destination de tout porteur de projet (collectifs de citoyens, des collectivités entreprises privées) et permet de s'approprier les mécanismes de développement des grands projets solaires au sol et de prioriser les étapes en fonction du type de projet que l'on souhaite réaliser.

Elle aborde les points suivants :

- Potentiel (de développement solaire)
- Identification de sites
- Modèles d'affaires
- Gouvernance et statuts
- Foncier
- Faisabilité technique, économique et juridique
- Démarches administratives
- Financement citoyen et compléments de financements mobilisables

Elle fonctionne en complémentarité avec des outils développés par l'Ademe et Énergie partagée. Retrouvez-là en cliquant ici.

EN SAVOIR PLUS

CENTRE DE RESSOURCES NATIONAL SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE : HESPUL	
ÉTUDE DU CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE - ENR	
SIMULATEUR DE TOITURES SOLAIRES	
ADEME	

À TÉLÉCHARGER

PDF	QUEST-CE-QU'UN-PROJET-D'ÉNERGIES-RENOUVELABLES-CITOYENS.PDF - 580.93 KO	
PDF	IDENTIFIER-UN-SITE-DE-PRODUCTION-PHOTOVOLTAÏQUE.PDF - 562.66 KO	
PDF	CREER-UNE-SOCIÉTÉ-CITOYENNE-D'ÉNERGIES-RENOUVELABLES.PDF - 417.53 KO	
PDF	CREER-UNE-SOCIÉTÉ-PUBLIQUE-D'ÉNERGIES-RENOUVELABLES.PDF - 395.25 KO	
PDF	LA-GOUVERNANCE-D'UN-PROJET-D'ÉNERGIE-RENOUVELABLE.PDF - 595.31 KO	

Contactez-nous

Kathleen Pineau

***Chargée de mission Transition écologique et sociétale, Adaptation au
changement climatique***

k.pineau [at] parc-loire-anjou-touraine.fr
